

Béguelin, M.-J. (2011): "Linguistique de la langue et linguistique de la parole." In: *Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. Champs linguistiques, 641-661.

Linguistique de la langue et linguistique de la parole

Marie-José Béguelin, Université de Neuchâtel

§ 1. Préambule

Les travaux d'Alain Berrendonner ont, de manière notable, contribué à ouvrir le champ de la linguistique en direction des « phénomènes langagiers que les modèles antérieurs vouaient théoriquement à la non-pertinence » (Berrendonner 1982 : 84). Composantes sociologiques et institutionnelles de l'échange verbal, paramètres de la situation d'énonciation, conditions d'emploi du système, variation libre, phénomènes textuels ou discursifs, rôle de l'implicite, rôle des systèmes sémiotiques co-verbaux : autant de dimensions qui, de proche en proche, se sont imposées à l'attention des linguistes, orientant la modélisation, au-delà des faits de structure, vers « un objet nouveau qui est la communication, entendue à la fois comme *activité* et comme *totalité de l'événement langagier* » (*ibid.* : 109).

Il s'ensuit que la distinction fondatrice entre *langue* et *parole*, instrument du rejet initial de tous les « faits de performance » candidats à une réintégration, a été mise en cause ; s'est trouvée compromise dans la foulée l'idée saussurienne que la langue serait à envisager exclusivement comme « un système où tout se tient » (*cf.* Berrendonner 1983 : 9).

Dans l'étude qui va suivre, je m'intéresserai à la destinée scientifique insolite de la dichotomie *langue/parole*¹ qui, posée au début du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, a si profondément marqué le développement ultérieur des sciences du langage. Après une allusion sommaire aux problèmes interprétatifs que pose l'œuvre de Saussure (§ 2), je rappellerai le rôle du couple *langue/parole* tel qu'il est exposé dans le *Cours de linguistique générale* (§ 3) et sous la plume de ses commentateurs (§ 4). Puis je passerai à l'examen critique des passages concernés du *Cours*, œuvre posthume, mais aussi — on le sait moins — œuvre éminemment polyphonique. Bien qu'attribué à Saussure, le *Cours* a en effet été structuré et rédigé par ceux qui se présentent comme ses éditeurs, Charles Bally et Albert Sechehaye². Or si l'on confronte, sur la question qui nous occupe, les propos du *Cours* aux notes d'étudiants et aux notes de Saussure lui-même (§ 5), on tombe sur des divergences notables ; elles invitent à réviser les clichés propagés sur la foi de la vulgate, tout en reconsidérant le contenu de la célèbre opposition (§ 6).

§2. Le corpus saussurien et ses paradoxes

Ferdinand de Saussure (1857-1913) a peu publié de son vivant, et sa pensée linguistique nous est parvenue par des canaux sinueux. L'intégralité des textes dont il a contrôlé lui-même la divulgation tient dans les 640 pages du *Recueil des publications scientifiques* réuni en 1922, neuf ans après son décès, par Charles Bally et Léopold Gautier. Ce *Recueil* inclut principalement le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879 [1878]), qui valut à Saussure un renom précoce d'indo-européaniste³ ; il contient aussi sa thèse, de proportions nettement plus modestes, sur le génitif absolu en sanskrit (1881). Le reste est fait d'études ponctuelles, parfois très brèves, à contenu comparatiste ou étymologique. Les textes

¹ Une première version de ce travail, développé en lien avec le projet FNS n° 100012-122251, a fait l'objet d'une communication dans le cadre du colloque international « La linguistique énonciative » organisé par Merete Birkelund et Henning Nølke (Aarhus, 27-28 mai 2011). Je remercie les participants pour la discussion stimulante qui a suivi mon exposé ; merci également à Gilles Corminboeuf et à Pascal Montchaud pour la relecture attentive de cette étude.

² *Cf.* Godel 1957 ; *CLG/DM* ; Bouquet 1997 ; Rastier 2003.

³ Pour plus de renseignements sur ce *Mémoire* rédigé à l'âge de 20 ans, voir p. ex. Utaker 2002, Bergounioux 2010, ainsi que mes travaux de 2003 et 2011 (où l'on trouvera beaucoup d'autres renvois bibliographiques).

réunis dans le *Recueil* ont un caractère technique et ne relèvent pas, à première vue du moins, de la sémiologie ou de la philosophie du langage. Outre leur apport à la connaissance des langues indo-européennes, ils illustrent le versant empirique de l'activité du linguiste genevois, activité dont ils constituent un précieux témoignage (Vallini 1978 ; Utaker 2002). Ces textes n'en sont pas moins tombés dans un progressif oubli. Et paradoxalement, ce sont des parutions posthumes, que leur auteur n'avait ni prévues ni programmées — au premier rang desquelles le *Cours de linguistique générale* — qui font aujourd'hui la notoriété de Saussure.

Or, le *Cours* de 1916 a été, comme je l'ai indiqué au § 1, rédigé par les soins de Bally et Sechehaye. Si ces derniers, anciens étudiants de Saussure, se présentent comme les éditeurs de l'ouvrage, leur préface indique cependant qu'ils ont choisi de procéder à une « reconstitution », à une « recreation » de l'enseignement du maître (CLG 9). Même s'ils avancent diverses raisons pour justifier leur choix, les deux disciples se montrent conscients des risques de l'entreprise et des objections qu'elle encourt.

Dans leur tentative de restitution, Bally et Sechehaye s'inspirent pour l'essentiel des notes prises par quelques auditeurs, lors des trois seuls cours donnés par Saussure sous l'intitulé de « Linguistique générale » (en 1907, 1908-09 et 1910-11 à l'Université de Genève ; cf. SM). Mais Bally et Sechehaye n'avaient pas assisté en personne à ces enseignements⁴. Tous deux linguistes de renom, aux vues originales, ils ont imprimé leur marque sur le *Cours*, d'abord en lui imposant le plan que nous connaissons ; en dépit de leurs excellentes intentions, ils ont mal interprété certains passages, évalué ou sélectionné de manière partielle certains exemples, ouvert quelques fausses fenêtres et, plus généralement, adopté une formulation assertive là où l'exposé de Saussure se révélait tout en nuances et en balancements argumentatifs⁵.

Si le *Cours* a l'incontestable mérite d'avoir assuré, de son temps, la diffusion de la pensée de Saussure, tout en donnant aux sciences du langage une formidable impulsion, des critiques se firent entendre dès sa parution (cf. CLG/DM n. 11, n. 16). Puis, quelques décennies plus tard, les avancées de la philologie saussurienne (notamment SM, paru en 1957) engendrèrent de nouveaux besoins éditoriaux. La monumentale édition critique et synoptique du *Cours* par Rudolf Engler (CLG/E, 1968-1974) ouvrit la voie en ménageant un premier accès aux notes d'étudiants. Et, au bout du compte, le parti qui avait été écarté de leur temps par Bally et Sechehaye s'est imposé comme une nécessité : on en est venu à publier telles quelles des notes d'étudiants, juxtaposées le cas échéant aux notes préparatoires du professeur (cf. I R-III C ; III C ; LLG, en préparation).

Outre le *Recueil* et le *Cours*, le corpus saussurien inclut un lot de documents encore partiellement inexplorés, conservés pour la plupart au sein du Fonds Saussure de la Bibliothèque de Genève (BGE). Il s'agit soit de textes autographes (parmi lesquels les célèbres travaux sur la poétique, cf. *Anagrammes*), soit de cahiers de notes d'étudiants, dont plusieurs relatifs à des cours de grammaire comparée ou de langues classiques. Les textes rédigés de la main de Saussure ont souvent l'allure de brouillons inachevés et/ou lacunaires, qui s'interrompent parfois au milieu d'une phrase, à l'apogée d'un raisonnement. Ces notes ont fait l'objet de publications partielles, au compte-gouttes, dont les principales références figurent en bibliographie : textes sur les anagrammes ou hypogrammes, sur les légendes germaniques, sur la phonétique et la théorie des sonantes, sur l'accent lituanien...

La découverte en 1996, dans l'orangerie de l'hôtel familial, d'une malle de documents jusqu'alors inconnus, incluant les fragments d'un projet d'opuscule intitulé *De la double essence du langage*

⁴ Contrairement à leur collaborateur Albert Riedlinger. Voir CLG/DM n. 8, 9, 13, 46 ; et pour l'opinion sévère de Riedlinger à propos du travail de Bally, cf. Bouquet 2010 : 35.

⁵ Sur tous ces points, voir par exemple CLG/DM n. 13, p. 406-407 ; Gadet (1987 : 118-120) ; Bouquet (1997 et 2010), Béguelin (1995 et 2010).

(rédigé en 1894), est venue enrichir de manière inespérée le corpus des autographes, tout en relançant l'intérêt pour la pensée de Saussure (cf. Bronckart *et al.*, 2010). Les *Écrits de linguistique générale* (ELG) parus en 2002 chez Gallimard ont divulgué largement ces nouveaux documents, dont René Amacker vient de fournir chez Droz une édition critique attentive, sous le titre *Science du langage. De la double essence du langage* (2011).

La situation éditoriale esquissée ci-dessus est complexe, et romanesque par bien des aspects. Sans surprise, elle rend fort délicat l'accès à la pensée linguistique de Saussure, justifiant que soit poursuivie la tradition critique initiée par Robert Godel, Tullio De Mauro et Rudolf Engler⁶. Il n'est pas inutile, dans cette perspective, de revenir sur la fameuse distinction entre *langue* et *parole* dans laquelle Hjelmslev (1971=1943 : 78) a vu la « thèse primordiale » de la linguistique saussurienne.

§ 3. Le couple *langue-parole* dans le *Cours*

Posé dès le début du *Cours de linguistique générale*⁷, le couple *langue-parole* est traité dans les chapitres III et IV de l'Introduction intitulés respectivement *L'objet de la linguistique* (p. 23-35) et *Linguistique de la langue et linguistique de la parole* (p. 36-39). Tout étudiant en linguistique a été, au cours de ses études, confronté un jour ou l'autre au passage qui explicite la fonction de ce couple :

(1) En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. (CLG 30)

La notion centrale de langue reçoit ici deux définitions : l'une à fondement sociologique (langue comme « ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social », CLG 25, dans le prolongement des travaux de l'Américain Whitney) ; l'autre, à base épistémologique, et plus spécifiquement saussurienne (langue comme dépôt d'empreintes, comme « somme des images verbales emmagasinées » abstraites par les sujets à partir des faits de parole (CLG 30 ; cf. § 5.2.4 *infra*).

Dans la mesure où elle permet un glissement vers une conception réductrice de la langue comme code commun, la première de ces définitions a donné lieu à une critique pénétrante de la part d'Alain Berrendonner, dans la foulée des travaux de Labov et de Jannot (Berrendonner 1982 : 19-25). J'insisterai quant à moi sur la partition dissymétrique de la science du langage qui est préconisée dans la suite du *Cours* :

(2) L'étude du langage comporte donc deux parties ; l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation ; elle est psychophysique. (CLG 37)

Qualifiées l'une d'« essentielle » et l'autre de « secondaire », les deux parties de l'étude du langage sont clairement hiérarchisées. On lit certes, un peu plus bas dans la vulgate, la concession suivante...

⁶ Voir chez Kyheng 2007 une réflexion fouillée sur le statut respectif des différents types de documents saussuriens, exploitant la distinction entre *corpus* et *archive* proposée par François Rastier.

⁷ Dans les notes 65 et 216 de son édition critique, De Mauro montre que bien des interrogations et des malentendus auraient pu être évités si les éditeurs avaient respecté la démarche de Saussure. Celui-ci parlait en effet d'une réflexion sur la façon dont s'élaborent les *identités linguistiques*, à partir de productions concrètes qui peuvent différer d'un point de vue tant phonique que sémantique (CLG 150-154), avant d'introduire sur cette base les concepts de *parole* et de *langue* (CLG/DM p. 420-422 et 459, notamment p. 421). Cf. *infra* § 5.2.4.

(3) On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. (CLG 38)

... cependant un renversement argumentatif vient sans délai assimiler la linguistique de la langue à la « linguistique proprement dite » :

(4) Mais il ne faudra pas la confondre avec **la linguistique proprement dite dont la langue est l'unique objet**. (Suite de (3), CLG 38-39, mes caractères gras)

La célèbre phrase finale du *Cours*, qui prétend en extraire la substantifique moelle, ne fait que réaffirmer cette même idée, sous la forme d'une quasi-maxime qui s'imprime aisément dans les mémoires :

(5) ... l'idée fondamentale de ce cours : *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*. (CLG 317, phrase finale, italiques d'origine ; cf. *infra* § 5.1.)

Si l'on prend la peine, pourtant, de rapprocher ces propos d'autres passages du *Cours* consacrés au changement linguistique, le caractère tranché des assertions (4) et (5) peut paraître surprenant, voire contradictoire. Dans (6) et (7) par exemple, la parole se voit clairement dotée d'une sorte d'antécédence ou de préséance logique par rapport à la langue :

(6) [... :] la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; **historiquement, le fait de parole précède toujours**. [...] **Enfin, c'est la parole qui fait évoluer la langue**. (CLG 37, mes caractères gras)

(7) [...] on peut ajouter que *tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole*. C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : [...] (CLG 138, les italiques sont dans l'original)

Le rôle du « fait de parole » est ainsi souligné à plusieurs reprises dans le *Cours*, notamment quand il s'agit d'expliquer les causes du changement linguistique. Or, quand on sait que Saussure a été d'abord un comparatiste et un diachronicien (§ 2), qu'il est venu à la linguistique générale à travers l'étude du changement linguistique, on peut douter que les effets de la parole n'aient eu à ses yeux qu'une importance subsidiaire⁸. Et l'on peut se demander d'où vient qu'à l'orée du *Cours*, la « linguistique de la parole » ait été si catégoriquement reléguée au second plan. La question est délicate, elle sera reprise plus bas au § 5.

§ 4. Postérité du *Cours* : la priorité accordée au système

⁸ Dans le même sens, voir § 5.2.2, ainsi que les passages suivants des notes de Riedlinger, dans le chapitre du *Cours* I consacré à l'analogie :

Tous les faits de langage, les faits évolutifs surtout, **forcent de se placer en face de la parole d'une part et d'autre part du réservoir des formes pensées ou connues de la pensée**. (I R 2.23, mes caractères gras)

Il faut donc se mettre en face de l'acte de la parole pour comprendre une création analogique. La nouvelle forme *je trouve* ne se crée pas dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette forme pénètre dans la langue, il faut que

1° quelqu'un l'ait improvisée, et

2° improvisée à l'occasion de la parole, du discours, [...]. (I R 91, mes caractères gras)

Cf. Bota & Bronckart 2010 : 196.

La linguistique du XX^e siècle a pris très au sérieux la partition instaurée par le *Cours*. Elle a défini ses tâches, elle s'est définie elle-même, en fonction de la dichotomie *langue-parole*, ou de ses avatars méthodologiques que sont, avec toutes les distinctions qui s'imposent, les couples *compétence-performance* (Chomsky), *schéma-usage* (Hjelmslev), ou *langue-discours* (Guillaume)⁹. Historiens de la linguistique et vulgarisateurs du structuralisme ont répercuté à l'envi cette exigence de centration sur le système qui, dans les esprits, demeure associée au nom de Saussure :

(8) Il y a enfin l'affirmation qui termine le cours et en tire en quelque sorte la leçon : 'la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même' [...]. Ce qui, en conclusion de cette longue méditation que constitue le *Cours de linguistique générale*, est défini comme la linguistique par excellence est ce qui avait été appelé précédemment linguistique interne par opposition à linguistique externe ; [...]. L'attention accordée par priorité au système lui [*i.e.* à Saussure, MJB] faisait considérer comme secondaires les phénomènes externes. (Leroy 1971² : 71)

(9) Ainsi, pour Saussure, la linguistique structurale doit être une linguistique interne. (Moeschler & Auchlin 1997 : 21)

Il s'ensuit que l'évacuation de l'extralinguistique fut perçue comme une exigence radicale et comme un postulat, celui de la clôture sur eux-mêmes des systèmes linguistiques, de l'immanence. *Cf.* :

(10) **Postulat de l'immanence**, enfin, qui affirme la possibilité et la nécessité d'étudier 'la langue en elle-même et pour elle-même', en évacuant radicalement l'extralinguistique. (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 6, mes caractères gras)

(11) À sa suite [*i.e.* de Saussure], la plupart des linguistes du XX^e siècle directement ou inconsciemment influencés par sa pensée, que ce soient notamment les structuralistes ou les générativistes, ont abordé les langues comme des 'systèmes' — niveaux et rangs, unités discrètes et combinatoires, structures profondes et structures de surfaces, etc. — mais **des systèmes clos, des constructions ou objets d'analyse coupés de leur production**. (Joly 2011, inédit, mes caractères gras)

Dans une telle perspective, la langue est conçue, suivant la formule de Berrendonner, comme « un objet homogène et *systématisable*, un tout dont la description peut être épuisée par le seul examen de ses rapports internes, un 'en soi' libre de toute dépendance, de toute relation à quelque chose d'extérieur : une structure » (1982 : 20).

Devenue un dogme à partir duquel s'édifiait la science du langage, la dichotomie *langue-parole* suscita, comme on pouvait s'y attendre, des aspirations révolutionnaires : elle finit par être ressentie comme un carcan dont il devenait urgent de se débarrasser¹⁰.

(12) Au terme de cette réflexion [sur l'énonciation, MJB], nous pourrions plus justement mesurer l'ampleur du tournant que la linguistique est en train d'amorcer, et voir comment **sont actuellement ébranlés et reformulés certains des dogmes (principe de l'immanence et du 'modèle neutre') sur lesquels elle s'est édifiée**. (Kerbrat-Orecchioni 1980, 10, mes caractères gras)

⁹ *Cf.* Ducrot & Schaeffer 1995² : 292-300.

¹⁰ Comme l'écrit Rastier, 2003 : 25, « Après avoir réduit la pensée saussurienne à un dogme, on convient volontiers qu'il faut dépasser Saussure. » Kyheng (2007a : 65) cite dans cette veine plusieurs passages tirés des travaux de Calvet.

Qu'il s'agisse de sémantique, de syntaxe ou de variation, l'attention se porta ainsi vers la *mise en acte du langage* (p. ex. Coseriu 1980), et la linguistique revendiqua comme objets pertinents des phénomènes considérés au préalable soit comme des faits externes au domaine, soit comme de négligeables « faits de parole » (cf. § 1 *supra*). Tout en préservant, dans le cas le plus favorable, les acquis méthodologiques du structuralisme, cela impliquait de changer de modèle et d'objet de simulation :

(13) On doit donc conclure que la distribution de /SVP/ [= *s'il vous plaît*, MJB] ne peut être décrite avec généralité dans le cadre d'un modèle qui considère les sous-entendus **comme des objets non pertinents, comme des faits de parole extérieurs à son domaine**. Un tel modèle est en effet hors d'état de construire valablement la notion de « phrase de demande » qui est ici nécessaire. Force est, pour rester général, de changer de modèle, de manière à se donner les moyens de mentionner les sous-entendus, voire de les calculer. Cela suppose évidemment que l'on s'assigne **la simulation d'un objet autre que la phrase, objet plus vaste, à l'intérieur duquel entrent en relations pertinentes la phrase et son contexte de communication (au sens le plus large du terme)**. (Berrendonner 1982 : 85-86, mes caractères gras)

(14) Le phénomène de variation libre requiert ainsi que **l'on renonce au strict point de vue immanentiste d'une langue-structure indépendante de la parole**, bref, encore une fois que l'on passe d'un modèle de la langue à un modèle de la communication. (Berrendonner 1982 : 89, mes caractères gras)

La sociolinguistique corrélationniste, la pragmatique, l'analyse du discours, l'interactionnisme (modéré ou radical), les théories de la « grammaire émergente », de la « linguistique fondée sur l'usage » (*usage-based linguistics*), en vertu desquelles «... grammar emerges from, and can only be understood in terms of language use » (Thompson 2002 : 126) : ces courants des dernières décennies ont eu pour point commun d'insister sur la nécessité d'envisager « la langue, système de signes » à travers ses usages, et « dans la dépendance de la structure sociale, système d'actualisation des signes » (Berrendonner 1982 : 96).

Or, pour le dire de manière un peu provocatrice, une telle exigence ne trouve peut-être pas de meilleur avocat que Saussure lui-même... non pas, certes, le Saussure restitué par Bally et Sechehaye dans le *Cours*, mais le Saussure des autographes et des notes d'étudiants. C'est à ce dernier que sera consacrée la suite de cette étude.

§ 5. Le *Cours de linguistique générale* face à ses sources

5.1. Le *Cours*, « interprétation tendancieuse » ?

Comme on l'a vu au § 2, le *Cours* porte trace de l'intervention des éditeurs : certains propos prêtés à Saussure ne sont pas de lui, d'autres ont été reformulés. Les remaniements apportés par Bally et Sechehaye sont parfois dépourvus d'incidences mais ils peuvent aussi aller jusqu'au franc contresens (cf. *CLG/DM* n. 13).

Au chapitre des ajouts, il est notoire aujourd'hui (ou plutôt il devrait l'être), que la fameuse phrase finale du *CLG*, reprise ci-dessous, est apocryphe :

(15) = (5) ... l'idée fondamentale de ce cours : *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*. (*CLG* 317, italiques d'origine)

Cette phrase (répercutée, on l'aura relevé, dans les extraits (8) et (10)) est en fait une création de Bally et Sechehaye qui, comme le montre l'édition synoptique d'Engler, n'a d'équivalent ni dans les notes des étudiants, ni dans celles de Saussure lui-même¹¹.

D'autres interventions des éditeurs sont plus discrètes, mais tout aussi dérangeantes. Par exemple, s'agissant de la distinction *langue-parole*, si l'on confronte certains passages sensibles du *Cours* aux notes d'étudiants qui sont censées les avoir inspirés, on tombe sur d'évidentes discordances. Tel est le cas pour les fragments successifs (3) et (4), que je reproduis dans la colonne de gauche du tableau (16), en mettant en regard les notes de cours d'Emile Constantin :

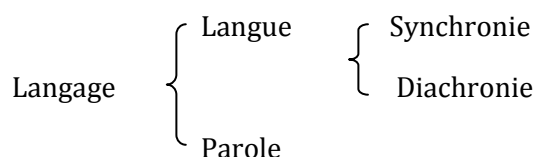
(16)

CLG 38-39	Notes Constantin
On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite dont la langue est l'unique objet. (Mes caractères gras)	Maintient-on le nom de linguistique pour les deux choses réunies ou faut-il le réserver à l'étude de la langue ? Nous pouvons distinguer en linguistique de la langue et linguistique de la parole. (Versions concordantes de trois autres auditeurs du Cours III, cf. CLG/E n° 367-368, p. 58)

De manière assez représentative, la question alternative posée dans les notes Constantin (colonne de droite) prend la forme d'une réponse dans le *Cours* (colonne de gauche). Par ailleurs, la version CLG introduit un modalisateur épistémique (*à la rigueur*) et un déontique (*il ne faudra pas la confondre...*) dont le premier est absent des notes d'étudiants ; le second y figure, mais avec une tout autre portée, sous une forme interrogative ; on conviendra que le contenu des cahiers d'étudiants, au regard du *Cours*, apparaît singulièrement pondéré.

Dans le même ordre d'idées, prenons l'organigramme qui distribue et hiérarchise les tâches de la linguistique, à la page 139 de la vulgate :

(17) Le tableau suivant indique la forme rationnelle que doit prendre l'étude linguistique :



Ce tableau découple, de manière plutôt curieuse si l'on y réfléchit, *diachronie* et *parole*, alors même que la parole, on l'a dit, est ailleurs explicitement présentée comme la source du changement diachronique (cf. (6) et (7) *supra*). Or les notes correspondantes de Dégallier et de Constantin présentent des schémas qui ne ressemblent que de loin à (17). Celui de Constantin a l'allure suivante :

¹¹ Voir le fragment n° 3281 de CLG/E. Une autre citation à succès (pour laquelle on trouverait sans doute plus aisément des équivalents chez Saussure) est celle-ci : « la langue est un système où tout se tient ». (cf. § 1). Fréquemment attribuée à Saussure, la formule est en fait de Meillet, sous la plume duquel on la trouve à plusieurs reprises : p. ex. 1964 (= 1903) : IX ; 1982 (= 1906) : 16.

langue-parole dans les « cinq ou six DUALITÉS ou *paires de choses* » auxquelles se réduit le langage :

(22) Dualité :

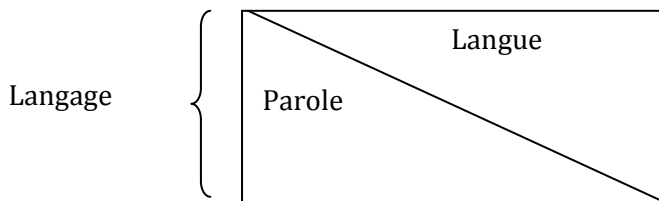
Parole	I	Langue
Volonté individuelle	I	passivité sociale

Ici pour la première fois question de deux Linguistiques. (ELG 298-299, mes caractères gras ; lire l'ensemble du fragment)

5.2.2. *Langue-parole* comme dualité

Le schéma qui suit, tiré des notes de Constantin, confirme si besoin est le fait que Saussure envisage bel et bien le couple langue-parole comme une *dualité*, selon le terme qui apparaît dans (22), plutôt que comme une dichotomie¹². On relèvera d'ailleurs la similitude du schéma (23) (rectangle coupé par une diagonale) avec celui qui est proposé dans les notes Item pour représenter l'entité bifaciale qu'est le signe, autre dualité (ELG 95 et 103).

(23) III C 270 (= CLG/E n° 244, p. 41) ; voir le contexte.



A la différence de ce que laissent entendre certains passages du *Cours*, *langue* et *parole* sont ici conçus comme des entités qui se présupposent l'une l'autre, ce que confirment notes d'étudiants et notes autographes (cf. aussi note (8) *supra*) :

(24) la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué par la parole. (Notes Riedlinger, I R 91)

(25) Il n'y a rien dans la langue qui n'y soit entré <directement ou indirectement> par la parole, c'est-à-dire par la somme des paroles perçues, et réciproquement il n'y a de parole possible que lors de l'élaboration du produit qui s'appelle la langue et qui fournit à l'individu les éléments dont il peut composer sa parole. (Notes Constantin, III C 304)

(26) Toutes les modifications soit phonétiques soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif. [...] Toute innovation arrive par improvisation, en parlant, et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur, mais se produit donc à propos du langage discursif. (ELG 95, Nouveaux Item)

¹² Cf., dans le même sens, Kyheng 2005 et 2007a : 132 sq. Martinet écrivait pour sa part :

Cette distinction, fort utile, entre langue et parole peut entraîner à croire que la parole possède une organisation indépendante de celle de la langue, de telle sorte qu'on pourrait, par exemple, envisager l'existence d'une linguistique de la parole en face de la linguistique de la langue. Or il faut bien se convaincre que la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue. (Martinet 1969² : 25)

(27) Aujourd'hui on voit qu'il y a réciprocité permanente et que **dans l'acte de langage, la langue tire à la fois son application et sa source unique et continuelle** et que **le langage est à la fois l'application et le générateur continu de la langue**, non-seulement la reproduction et la production [(texte interrompu). (*Science du langage* n° 153 = *ELG* 129, Nouveaux documents, mes caractères gras)

Si (24) et (26) confèrent une antécédence à la parole, dans des termes analogues à ceux de (6) et (7) commentés plus haut, (25) et (27) indiquent bien que, dans la vision du Genevois, *langue* et *parole* sont en relation de correspondance réciproque, qu'elles sont en quelque manière la contrepartie l'une de l'autre. L'interaction entre langue et parole se voit ainsi caractérisée, dans (27), en des termes d'une étonnante modernité, que les tenants les plus convaincus de la « linguistique fondée sur l'usage » ne renieraient probablement pas.

5.2.3. *Langue-parole* : entre l'individuel et le collectif

Chez Saussure, et comme on le lit dans (22), la parole est le plus souvent située du côté de l'individuel et la langue du côté du collectif. Cependant, sur ce point comme sur d'autres, le professeur exprime des vues plus complexes que celles qui lui ont été prêtées. Comparons à cet égard deux extraits de notes de cours qui orientent vers des conclusions antagonistes :

(28) De ces deux sphères, **la parole est la plus sociale, l'autre est la plus complètement individuelle**. La langue est le réservoir individuel : tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel. (I R 92, mes caractères gras)

(29) Tout ce qui est **langue est implicitement collectif**. En revanche **il n'y a pas de parole collective**. (III C 308a)

En suivant Depecker (2009 : 123-151), on peut expliquer cette oscillation du fait que *langue* et *parole* ont toutes deux chez Saussure, et selon le point de vue dont il les envisage, un côté individuel et un côté social. Il y a, d'abord, la langue telle qu'elle est imprimée dans le subconscient de l'individu (qualifiée, dans les leçons, de *dépôt, trésor, magasin, casier de la mémoire, réservoir individuel...*, cf. Depecker 2009 : 126), mais aussi sa contrepartie collective, « somme des trésors de langue individuels » (I R 92). La formule suivante résume ce relatif paradoxe¹³ :

(30) Cette chose bien qu'intérieure à chaque individu est en même temps bien collectif, qui est placé hors de la volonté de l'individu. (III C 308a)

La langue, bien collectif, ne peut d'autre part être appréhendée que *via* l'individu :

(31) L'acte social ne peut résider que chez les individus additionnés les uns aux autres, mais comme pour tout fait social, il ne peut être considéré hors de l'individu. (III C 268)

(32) Si nous pouvions examiner le dépôt des images verbales dans un individu, conservées, placées dans un certain ordre et classement, nous verrions là le lien social qui constitue la langue. (III C 269)

Corollairement, du côté de la parole, il y a la parole mise en action par l'individu (« tout ce qui vient au bout des lèvres par les besoins du discours et par une opération particulière », I R 92) mais aussi la parole en circulation, moyen d'échange social (« L'acte individuel, quand il s'agit de langue, suppose deux individus », III C 266).

¹³ Coursil y voit à l'œuvre le « maître-argument saussurien » qui consiste à élaborer des *dualités intégrées*. : « Ainsi, ce sujet parlant qu'on croyait premier s'avère être une forme intégrée de l'activité de sémiologie des groupes sociaux. » (Coursil 2010 : 58)

Dans ce traitement raffiné que Saussure réserve au rapport dialectique entre langue et parole, une place est, on le voit, réservée à l'individu, à l'activité du sujet : celui qui reçoit les signes, celui qui en son for intérieur fait œuvre de classement, celui qui manie les signes. Or, aux yeux de Choi, ce fait est incompatible avec le postulat de l'immanence :

(33) Le « trésor de la langue déposé dans chaque cerveau » est essentiellement *disponible*, il est voué à l'ouverture discursive. Cette idée de disponibilité contrevient à la thèse immanentiste dans la mesure où elle introduit la notion de sujet. (Choi 2002 : 92, italiques d'origine)

5.2.4. « Objet premier » et abstraction

Si, dans l'apprentissage, la parole précède la langue qui donc « n'est pas le phénomène initial » (III C 274) et si, par ailleurs, tout changement linguistique se déclenche dans la parole individuelle, la langue n'en reçoit pas moins, dans l'enseignement de Saussure, une claire prééminence, en des termes qui toutefois ne sont pas ceux du *Cours* :

(34) On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme **centre et point de départ**, qu'on a **la meilleure plateforme pour aller aux autres éléments du langage**. (III C 274, mes caractères gras¹⁴)

(35) La langue est une sorte de sécrétion du reste parfaitement distincte de la fonction de parole nécessaire pour dégager cette sécrétion. Nous pouvons la prendre comme **fait de base, de départ**. (III C 275, mes caractères gras)

Ce qui, dans la perspective saussurienne, justifie de donner priorité à la langue, de la prendre comme « plateforme » et comme « point de départ »¹⁵, c'est la nature même des entités linguistiques. En effet, celles-ci ne sauraient résider dans les « faits de parole » bruts, comme l'explique le fragment suivant de la *Double Essence* :

(36) Les **faits de parole**, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont *concrets*, se voient condamnés à ne signifier absolument rien que **par leur identité ou leur non-identité**. Le fait par exemple que *aka* est prononcé par telle personne à un certain endroit et à un certain moment, ou le fait que mille personnes à mille endroits et à mille moments émettent la succession de son *aka*, est absolument le seul fait donné : **mais il n'en est pas moins vrai que [seul] le fait ABSTRAIT <de> l'identité acoustique de ces aka, forme seul l'entité acoustique aka** : et qu'il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible, que ce premier objet abstrait.
([...] Où *existe* une composition musicale ? C'est la même question que de savoir où existe *aka*. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; **mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est l'identité des exécutions.**) (*Double Essence* n° 57 = *ELG* 32, mes caractères gras)

Car sans la reconnaissance des identités et des différences entre les « exécutions », il n'y a pour Saussure ni fait linguistique, ni « termes premiers » pour l'étude (*Ecrits* 33), ni fonctionnement langagier possible. Dans une perspective cognitive, la langue, c'est sans doute au départ cela : la cristallisation, dans les psychismes individuels des sujets, de ces identités et différences construites par abstraction et généralisation à partir des faits de parole bruts, mises en mémoire

¹⁴ (32) et (33) font écho à un passage précédent du *Cours* III qui disait : « La langue sera le centre, le reste en dépendra » (III C 264). Cependant, Saussure a tenu à revenir ultérieurement sur ce point pour apporter des précisions (voir Gambarara 2005 : 34).

¹⁵ Et non comme « unique et véritable objet », cf. (5)=(15).

sous la forme d'images verbales associées à des concepts¹⁶. Dans la mesure où elle s'ancre dans une réflexion sur le mode d'existence des entités linguistiques, on comprend nettement mieux que la langue mérite, aux yeux du professeur, d'être prise pour « point de départ »¹⁷.

5.2.5. Le caractère intrinsèquement social de la *valeur*

Par une forme particulière de totalisation qu'il ne sera pas possible d'analyser en détail ici, la langue telle qu'elle est engrangée dans les psychismes individuels s'identifie plus ou moins avec la langue comme bien social¹⁸. Mais cette langue prend aussi et surtout la forme, dans la méditation saussurienne, d'un système de valeurs définies par leurs différences réciproques (« il y a même seulement en réalité des *différences* de formes et des *différences* de significations », *ELG* 42 ; cf. le schéma de Hjelmslev 1971 = 1943). Or la notion de *valeur*, inhérente au fait sémiologique, est pour Saussure consubstantielle au fait social : il ne saurait y avoir rien d'« individuel » dans la valeur.

(37) [...] toute espèce de valeur quoique usant d'éléments très différents n'a sa base que dans le milieu social et la puissance sociale. **C'est la collectivité qui est créatrice de la valeur, ce qui signifie qu'elle n'existe pas avant et en dehors d'elle, ni dans ses éléments décomposés, ni dans les individus.** (*ELG* 290-291, Nouveaux documents, mes caractères gras)

(38) C'est pourquoi à aucun moment, contrairement à l'apparence, le phénomène sémiologique quel qu'il soit ne laisse hors de lui-même l'élément de la collectivité sociale : **la collectivité sociale et ses lois est un de ses éléments internes** et non externes, tel est notre point de vue. (*ELG* 290, Nouveaux documents, mes caractères gras)

Ainsi la composante individuelle de la langue se voit-elle, *in fine*, déterminée par sa composante sociale, inhérente à la *valeur* (cf. note 13).

§ 6. Conclusion

Il est temps de tirer, fût-ce de manière provisoire, la leçon de ce qui précède.

Dans ses notes et ses leçons, on a vu que Saussure aborde le couple *langue-parole* sous plusieurs angles — non sans problématiser à plus d'une reprise les difficultés liées à l'opposition. Nous avons ainsi rencontré ci-dessus : (i) la langue comme phénomène psycho-cognitif individuel, telle qu'elle s'élabore et s'engrange dans le psychisme des sujets, abstraite à partir des faits de parole ; (ii) la langue comme bien collectif, impliquant, au sens fort, l'existence d'une collectivité parlante ; (iii) enfin la langue comme système statique de valeurs co-déterminées, définies l'une par rapport à l'autre de manière purement différentielle. La parole, quant à elle, est utilisée pour désigner (i) le matériau langagier brut, plus particulièrement la phonation ; (ii) la mise en acte, l'« exécution » individuelle de la langue — exécution dont la vocation est cependant intrinsèquement sociale (cf. le circuit de la parole) ; (iii) le truchement qui donne accès à la langue en tant que système. La parole est en outre caractérisée comme force active (cf. *l'energeia* de Humboldt), comme lieu et germe du changement, de la novation linguistiques ; dans la

¹⁶ Cf. la notion de *norme* chez Hjelmslev, 1971 = 1943. D'un point de vue méthodologique et épistémologique, la *langue* saussurienne est redevable à la « langue indo-européenne reconstruite » avec laquelle elle entretient à mes yeux un lien de filiation (Béguelin 2011).

¹⁷ L'organisation du *Cours* telle qu'elle a été conçue par les éditeurs rend insuffisamment justice à cette dimension cognitive de la notion de langue : cf. *supra* note 7.

¹⁸ Cf. : « Pour qu'il y ait langue, il faut une masse sociale se servant de la langue » (III C 324) ; « Il [*i.e.* le système de signes, MJB] n'est fait que pour s'entendre entre plusieurs ou beaucoup et non pour s'entendre à soi seul » (*ELG*, Nouveaux documents, cf. (32) *supra*). Voir Bota & Bronckart 2010.

discussion sur le fonctionnement de l'analogie, elle apparaît comme le seul révélateur possible des classements intérieurs opérés par les sujets.

Quant à la question des tâches de la linguistique, Saussure parle de « deux linguistiques », admettant l'existence d'une linguistique de la parole à côté de la linguistique de la langue¹⁹. Au plan méthodologique, il suggère de prendre la linguistique de la langue comme une « plateforme » à partir de laquelle il sera avantageux d'examiner le reste. Même si Saussure situe clairement sa propre activité du côté de la linguistique de la langue (« Nous l'avons dit, c'est l'étude de la langue que nous poursuivons pour notre part », III C 308), il ne conteste ni la légitimité de l'étude de la parole, cf. (22) ci-dessus, ni l'utilité qu'elle présente : « Cela dit, il ne faut pas en conclure que dans la linguistique de la langue il ne faut pas jeter un coup d'œil sur la linguistique de la parole. Cela peut être utile, mais c'est un emprunt au domaine voisin » (III C 309).

Le *Cours*, en présentant le couple *langue-parole* comme une dichotomie fortement hiérarchisée, a donc grossi le trait sur la question de la « linguistique proprement dite ». Il a, de la sorte, initié un malentendu qui a pesé sur le devenir de la discipline (cf. § 4). Comme le dit Culioli en 2003 :

(39) [...] je crois que dans l'ensemble, les séparations contre lesquelles luttait Saussure se sont finalement installées en linguistique, souvent en se réclamant de lui. (Culioli 2003 : 147)

Or quand on lit le Saussure des *Écrits* et des leçons (qui, malgré les parutions récentes, reste occulté par le Saussure « restitué » du *Cours*), la vision que l'on en retire s'accommode nettement mieux avec l'évolution qu'ont connue au XX^e siècle les sciences du langage : ainsi, il n'est pas exclu de lire dans (34) une préfiguration du programme épistémologique explicité, soixante-dix ans plus tard, sous la plume Berrendonner, cf. (13).

Une dernière remarque, pour conclure, à propos du couple *langue-parole*. Il a été maintes fois relevé que Saussure, dans son cours III, exprime des hésitations sur le statut de la syntaxe. La question de fond est la suivante : y aurait-il une combinatoire qui serait de l'ordre de la langue, par exemple dans le cas de *dois-je vs je dois* (III C 296), face à une combinatoire qui, relevant de la volonté et de l'improvisation du sujet, serait de l'ordre de la parole ?

(40) Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement ici entre ce qui est donné dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation est difficile à faire. Il faut avouer qu'ici dans le domaine de la syntaxe, l'élément social et l'élément individuel, exécution et association fixe, se mêlent quelque peu, arrivent à se mêler plus ou moins. (III C 277)

Cette intuition, qui reste ici à peine esquissée, trouve peut-être une forme d'écho ou de concrétisation dans la théorie syntaxique de Berrendonner. Celle-ci repose sur l'idée qu'il y a « deux syntaxes » relevant de deux niveaux d'articulation superposés : une micro-syntaxe à caractère rectionnel, une pragma-syntaxe à caractère compositionnel (Berrendonner 2002 ; Groupe de Fribourg, 2012). Cette « double articulation » de la syntaxe répond d'une certaine façon au problème que se posait Saussure. Elle n'est nullement incompatible, me semble-t-il, avec la revendication saussurienne d'une grammaire et d'une sémiologie unifiées (*contra* : Bronckart & Bulea, dans ce volume)... mais ceci relève d'un autre débat.

Références

¹⁹ Je mets ici provisoirement entre parenthèses l'autre distinction qui est faite entre linguistique statique et linguistique évolutive.

Documents saussuriens

- Accentuation* : de Saussure, F. (2003), « Notes sur l'accentuation lituanienne », présentation et éd. par Jäger, L., Buss, M. & Ghiotti L., *Cahiers de l'Herne – Saussure* 76, 323-349.
- Anagrammes* : Starobinski, J. (1971), *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.
- CLG* ou *Cours* : de Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique générale*, 1^e éd. par Bally, C. & Sechehaye A. ; 2^e éd. 1922 ; 3^e éd. 1931 ; éd. critique par De Mauro, T., Payot, 1972 (= *CLG/DM*).
- CLG/E* : de Saussure, F., *Cours de linguistique générale* (1968), éd. critique et synoptique par Engler, R., tome I (1968) ; tome II (appendice) (1974) ; Wiesbaden, Harrassowitz.
- I R & III C =* de Saussure, F. (1993, *Cours de linguistique générale. Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*, texte établi par Komatsu, E., Tokyo, Université Gakushuin.
- III C* : Constantin, E. (2005), *Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure, 1910-1911*, éd. par Gambarara, D. & Mejía Quijano C., *Cahiers Ferdinand de Saussure* 58, 71-289.
- ELG* : de Saussure, F. (2002), *Ecrits de linguistique générale*, éd. par Bouquet, S. & Engler, R., Paris, Gallimard.
- Légendes* : de Saussure, F. (2003a), « La légende de Sigfrid et l'histoire burgonde », « Le cycle de Dietrich », « Tristan », « Précisions théoriques » ; présentation et éd. par Turpin, B., *Cahiers de l'Herne – Saussure*, 76, 351-429.
- LLG* : de Saussure, F., en préparation. *Leçons de linguistique générale*. Bouquet, S. & Kyheng R. (éds).
- Mémoire* : de Saussure, F. (1879, sorti en 1878), *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Repris dans *REC*, 1-268.
- Phonétique* : de Saussure, F. (1995), *Phonétique. Il manoscritto di Harvard Houghton Library BMS Fr 266 (8)*, ed. a cura di Marchese, M. P., Padova, Unipress.
- REC* : *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure* (1922), éd. par Bally, C. & Gauthier L., Genève, Sonor ; réimpression Slatkine, 1984.
- Science du langage* : de Saussure, F. (2011), *Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms. BGE Arch. de Saussure 372*, éd. critique partielle mais raisonnée et augmentée des *Ecrits de linguistique générale* établie par R. Amacker, Genève, Droz.
- SM* : Godel, R. (1957, 2^e tirage 1969). *Les sources manuscrites de Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz.
- Théorie des sonantes* : de Saussure, F. (2002a). *Théorie des sonantes. Il manoscritto di Ginevra BPU Ms. fr. 3955/I*, ed. a cura di Marchese, M. P., Padova, Unipress.

Autres références

- Béguelin, M.-J. (1995), « Saussure et l'étymologie populaire », in Normand, C. & Arrivé, M. (éds), *Saussure aujourd'hui. Actes du Colloque de Cerisy (12-19.8.1992)*. Numéro spécial de *LINX*, Paris, Université Paris X-Nanterre, 121-138.
- Béguelin, M.-J. (2003), « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », *Cahiers de l'Herne – Saussure*, 76, 150-164.
- Béguelin, M.-J. (2011), « Langue reconstruite et langue tout court », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 62, 9-32.
- Bergounioux, G. (2010), « La phonologie comme morphologie », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éds), 105-124.
- Berrendonner, A. (1982), « Les modèles linguistiques et la communication », in Cosnier, J., Berrendonner, A., Coulon, J. & Orecchioni, C., *Les voies du langage*. Communications verbales gestuelles et animales, Paris, Dunod, 15-111.
- Berrendonner, A. (2002), « Les deux syntaxes », *Verbum* XXIV, 23-35.
- Berrendonner, A., Le Guern M., & Puech G. (1983), *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Bota, C. & Bronckart, J.-P. (2010), « Dynamique et socialité des faits langagiers », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éds), 193-213.
- Bouquet, S. (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.
- Bouquet, S. (2010), « Du pseudo-Saussure aux textes saussuriens originaux », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éds), 31-48.
- Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éds), (2010), *Le projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz.
- Choi, Y.-H. (2002), *Le problème du temps chez Ferdinand de Saussure*, Paris, L'Harmattan.
- Coseriu, E. (1980), « Vom Primat der Geschichte », *Sprachwissenschaft* 5, 125-145 [trad. par Verleyen S., <http://www.revue-texto.net/Saussure/Saussure.html>].
- Coursil, J. (2010), « Dualités intégrées », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éds), 49-59.
- Culioli, A. (2003), « Un linguiste devant les textes saussuriens », *Cahiers de l'Herne – Saussure*, 76, 137-149.
- Depecker, L. (2009), *Comprendre Saussure*, Paris, Armand Colin.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (19952), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, collection Points.
- Gadet, F. (1987), *Saussure. Une science de la langue*, Paris, PUF.
- Gambarara, D. (2005). « Un texte original. Présentation des textes de F. de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 58, 20-42.

- Groupe de Fribourg (2012, sous presse), *La grammaire de la période*, Berne, P. Lang, collection Sciences pour la Communication.
- Hjelmslev, L. (1971 = 1943), « Langue et parole », in *Essais linguistiques*, Paris, Editions de Minuit, 78-90.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- Leroy, M. (1971²), *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles.
- Moeschler, J. & Auchlin, A. (1997), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Kyheng, R. (2005), « Langue et parole : dichotomie ou dualité ? » *Texto !*[en ligne], URL : http://www.revue-texto.net/Saussure/SurSaussure/Kyheng/Kyheng_langue.html (consultée le 20 octobre 2011).
- Kyheng, R. (2007), « Principes méthodologiques de constitution et d'exploitation du corpus saussurien », *Texto !*[en ligne], URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=1796>. (consultée le 5 juin 2011).
- Kyheng, R. (2007a), *Les points de vue en linguistique ou comment interpréter le corpus saussurien. Enjeux théoriques et applications*, thèse, Université de Paris-X Nanterre.
- Martinet, A. (1969²), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Meillet, A. (1964 = 1903), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Forge Village, Massachusetts, University of Alabama Press.
- Meillet, A. (1982 = 1906), *Linguistique historique et linguistique générale*, Genève, Slatkine et Paris, Champion.
- Rastier, F. (2003), « Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée », *Cahiers de l'Herne – Saussure*, 76, 23-51.
- Thompson, S. A. (2002), « 'Object Complements' and conversation: Towards a realistic account », *Studies in Language* 26.125-64.
- Utaker, A. (2002), *La philosophie du langage. Une archéologie saussurienne*, Paris, PUF.
- Vallini, C. (1978), « Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 32, 43-77.